

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNICEF appelle à toujours plus d'équité dans la réalisation du droit à l'éducation

Rabat, 10 septembre 2013. Des millions de jeunes enfants et d'adolescent (e)s retrouveront demain à l'occasion de la rentrée scolaire les bancs de l'école. En même temps, des milliers d'enfants du même âge sont privés de leur droit à l'éducation et des centaines de milliers d'autres quitteront le système scolaire avant d'achever leur scolarité. L'UNICEF appelle à garantir le droit à l'éducation à tous les enfants au Maroc et à venir à bout des disparités qui persistent.

A partir de ce mercredi 11 septembre, des millions d'enfants au Maroc retrouveront les bancs de leurs écoles ou les découvriront pour la première fois à l'occasion de la rentrée scolaire 2013 / 2014. Mais tous les enfants au Maroc n'auront pas l'opportunité de vivre ce moment important de leur vie, soit parce qu'ils ne seront pas inscrits à la première année du primaire soit parce qu'ils ont déjà quitté l'école.

Certes le Maroc a réalisé des avancées importantes en matière d'éducation. Ses efforts se sont traduits notamment par une amélioration des taux de scolarisation dans tous les cycles. Durant la période 2008 - 2013, ce taux est passé de 91.2% à 99.6% pour le primaire, de 70.9% à 85.1% au niveau du collège et de 47.8% à 58.5% au niveau du secondaire qualifiant (recueil des statistiques du MEN 2012/2013). Ces progrès ne doivent pas néanmoins occulter les défis du système. En effet, même si le taux de scolarisation aujourd'hui au primaire s'approche des 100%, l'école marocaine n'arrive pas encore à assurer une couverture universelle durable. Des enfants en situation de vulnérabilité, notamment ceux en situation de handicaps et les enfants dans certaines zones géographiques, particulièrement les filles, sont privés de ce droit. Le taux de scolarisation des filles dans le monde rural au niveau du collégial est de 57.8% seulement (recueil des statistiques du MEN 2012/2013). Au secondaire qualifiant, elles ne sont pas plus de 18,8% à y être inscrites.

L'UNICEF appelle à ce que tous les enfants, indépendamment de leurs conditions physiques, de leur sexe, de leur situation socio-économique et de leur lieu de résidence, puissent jouir de leur droit à l'éducation avec équité. « La Convention des droits de l'enfant précise dans son article 28 que les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation (...). A cet effet, ils sont tenus de rendre l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous et d'encourager l'organisation de différentes formes d'enseignement secondaire, tant général que professionnel, les rendre ouvertes et accessibles à tout enfant, et prendre des mesures de soutien appropriées, telles que l'instauration de la gratuité de l'enseignement ou l'offre d'une aide financière en cas de besoin », déclare Jean Benoit Manhes Représentant par intérim de l'UNICEF au Maroc. Il est vrai que la stratégie actuelle du ministère de l'Education Nationale cible les enfants les plus vulnérables, notamment ceux vivant dans des milieux géographiques enclavés à travers par exemple la mise en place des écoles communautaires, mais ces efforts doivent être intensifiés afin que les enfants qui n'accèdent pas encore à l'école puissent jouir de leur droit à l'éducation.

La rétention et la qualité, deux autres défis du système

Outre le défi de l'accès à l'école, celui de la rétention demeure aujourd'hui de grande actualité. Le taux d'achèvement pour les trois cycles ne dépasse pas 41.9% (recueil des statistiques du MEN 2012/2013) et met en évidence les problèmes liés aux acquis de base et à l'orientation des élèves. Les statistiques montrent que le taux d'abandon et de déperdition scolaire enregistrés sont respectivement de 3.2% au primaire et 10.4% au collège. Ces statistiques mettent particulièrement en avant les questions liées à la qualité de l'éducation. « Seulement 32% des élèves de la 4ème année primaire maîtrisent les acquis de base. Mais d'autres facteurs conditionnent la qualité de l'éducation dont l'environnement scolaire qui doit être respectueux des droits de l'enfant. Aujourd'hui, la violence est fortement présente dans l'école au Maroc. Selon la dernière étude menée en 2006 par le ministère de l'Education Nationale et l'UNICEF, 87% des enfants déclarent avoir subi des punitions physiques dans les écoles », note le représentant de l'UNICEF. Et de rajouter que l'une des pistes de solution aux défis de la rétention et de la qualité se situe au niveau de la généralisation du préscolaire, mis en évidence par le dernier discours royal, qui permettra de contribuer au renforcement du rendement interne du système et à réduire le fossé entre différentes catégories d'enfants et d'élèves. Aujourd'hui alors que le taux de scolarisation au primaire est quasi universel, celui du préscolaire demeure très faible aussi bien en milieu urbain que rural (39.4% en milieu rural en 2013). Dans les campagnes, les filles ont encore moins de chance d'aller au préscolaire avec seulement 24.1% des filles qui y ont accédé en 2012.

Conscients de ces défis, le ministère de l'Education Nationale et l'UNICEF dans le cadre du programme de coopération entre le Royaume du Maroc et l'UNICEF ont lancé en 2013 l'expérience de l'initiative INSAF. Cette initiative menée dans sa première phase au niveau de trois académies, Sous Massa Draa, Marrakech Tensift Al Haouz et Doukkala Abda, vise à agir sur l'ensemble des déterminants d'une école accessible et de qualité pour tous. «Le maître mot de cette expérience est son processus participatif avec l'implication effective, outre les corps enseignants et administratifs, des parents, des conseils de gestion des établissements, des communes et des enfants notamment qui participent aux phases de diagnostic, d'interventions correctrices et de suivi de la situation. Cette initiative vient renforcer d'autres déjà lancées par le ministère à l'instar du programme Tayssir pour le transfert de fonds aux familles vulnérables et d'autres actions stratégiques prévues dans le plan d'action à moyen terme 2013/2016 pour le développement du secteur de l'éducation», souligne M. Manhes. Ce dernier conclut que le défi d'une éducation de qualité pour tous est certes d'abord une responsabilité du gouvernement mais interpelle aussi d'autres acteurs dont la société civile, les médias, le secteur privé et la communauté.

À propos de l'UNICEF

L'UNICEF est à pied d'œuvre dans plus de 150 pays et territoires du monde entier pour aider les enfants à survivre et à s'épanouir, de leur plus jeune âge jusqu'à la fin de l'adolescence. Premier fournisseur mondial de vaccins aux pays en développement, l'UNICEF soutient la santé et la nutrition des enfants, l'accès à de l'eau potable et à des moyens d'assainissement, une éducation de base de qualité pour tous les garçons et toutes les filles et la protection des enfants contre la violence, l'exploitation sous toutes ses formes et le SIDA. L'UNICEF est entièrement financé par des contributions volontaires de particuliers, d'entreprises, de fondations et de gouvernements.

Contact Medias UNICEF

Aniss MAGHRI

Communication Specialist

0661 489 493

amaghri@unicef.org